

Stages
1985
1

F r a n ç o i s e P A U L I N

LA LECTURE PUBLIQUE EN MILIEU RURAL :

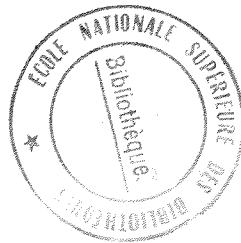
UNE ENQUÊTE DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

* * * * *
* * *
*

LA LECTURE PUBLIQUE EN MILIEU RURAL :

UNE ENQUÊTE DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

* * * * *
* * *
*



Stages
1985
1

Ayant fait un bilan de ces six mois à la direction de la Bibliothèque Centrale de prêt des Vosges, et d'une première approche de la lecture publique en milieu rural ou semi-rural, il m'a semblé évident que si je voulais qu'il existe un véritable réseau de bibliothèques dans le département que je dois desservir, il m'était indispensable de savoir comment fonctionnaient nos dépôts, s'il existait déjà ou si l'on pouvait espérer la création de petites bibliothèques susceptibles de servir de relais et en quelque sorte de jouer un rôle de locomotive vis à vis des bibliothèques des communes environnantes plus modestes, enfin si des Bibliothèques Municipales suffisamment bien implantées et structurées pouvaient collaborer assez activement ou même peut être prendre le relais de la B.C.P. pour une meilleure approche et une desserte plus efficace de la population locale.

C'est pourquoi un questionnaire (1) aussi complet que possible sur l'implantation des locaux, l'organisation tant matérielle, qu'administrative, a été envoyé aux Maires des communes de 1.000 à 10.000 habitants. J'espérais ainsi pouvoir acquérir la connaissance la meilleure possible de la vie des bibliothèques dans ce département, savoir également qu'elle était la réaction des Elus vis à vis des problèmes de la lecture, et quels efforts financiers ils pouvaient consentir pour une activité intellectuelle. Ce faisant, j'ai conscience

(1) Voir pièce jointe

d'avoir considérablement restreint l'ampleur de l'enquête surtout si l'on sait que plus de la moitié des communes vosgiennes ont moins de 1.000 habitants, mais il m'a semblé, du moins quand j'ai entrepris ce travail, que les bibliothèques de ces petites communes ne pouvaient être que de simples dépôts, en prise directe avec la B.C.P. et n'auraient sans doute pas les moyens financiers nécessaires à la création d'une vraie bibliothèque. J'ai aussi éliminé les deux pôles attractifs que sont les bibliothèques de Saint-Dié dont chacun connaît la valeur et le rayonnement et Remiremont qui n'a plus besoin de l'aide de la B.C.P. depuis quelques années, mais avec lesquelles au contraire, la B.C.P. devrait pouvoir collaborer d'une manière plus active pour que la desserte de la population environnante se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Les résultats de l'enquête montrent que l'état de la lecture publique est tout à fait semblable dans les communes de 1.000 et 2.000 habitants. Ce sont les plus nombreuses, et c'est par conséquent sur elles que devra reposer tout le travail de structuration des bibliothèques dans ce département. Si l'on s'en réfère aux quarante et une réponses reçues sur les cinquante questionnaires envoyés, le fait le plus remarquable, outre que cinq d'entre elles n'ont aucun local destiné à la lecture, c'est que d'une manière générale, il n'y a aucun bâtiment spécifique pour les bibliothèques. La lecture est

une activité parmi les autres, matérielles, culturelles ou sportives et est logée au milieu d'elles. Cela pourrait être un bien si toutes ces activités se déroulaient simultanément, mais cela ne semble pas être le cas et chacune fonctionne à des moments précis, a son propre public, son champ d'investigation et son terrain d'action particulier.

Ce sont assez souvent des Associations qui prennent en charge les bibliothèques en leur offrant leur propre local, que ce soient les Maisons de jeunes et de la culture pour six d'entre elles, les Clubs du troisième âge, les Foyers ruraux. Cependant la majorité est hébergée dans des bâtiments municipaux, soit dans celui réservé aux associations, soit à l'école, soit dans la Mairie elle même voir dans le bureau du secrétaire de mairie, ce qui permet une ouverture quotidienne.

Cependant ces conditions sont loin d'être idéales pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque, et la place réservée aux livres tout à fait exigüe, de huit à vingt mètres carrés dans le meilleur des cas. La B.C.P. n'est alors que le moyen de renouveler le stock de livres et la bibliothèque le lieu d'échange d'un livre déjà lu contre un livre nouveau. Ceux-ci sont évidemment placés dans des armoires fermées à clef, sans classement rigoureux, aucun usuel, ni fichier permet-

tant un travail de recherche. Il faut dire que la majorité de ces bibliothèques n'ont aucun moyen financier, et que dans le meilleur des cas une cotisation minime payée par les utilisateurs permet l'achat de quelques livres. Cependant un petit fonds de livres se constitue parfois grâce aux dons des habitants mais bien sur tout cela est bien insuffisant. De plus elles sont toutes gérées par des personnes bénévoles qui acceptent de donner un peu de leur temps pour que leurs concitoyens puissent avoir accès aux livres. Elles n'ont aucune formation professionnelle qui leur permettrait d'améliorer l'organisation, le classement des volumes, ou de procéder à quelques animations autour du livre. Cependant une demande apparait dans ce domaine et il faudrait bien que la B.C.P., malgré des moyens en personnel relativement faible, s'en préoccupe et organise des séances de formation professionnelle. Il semble que cette condition soit primordiale pour qu'une évolution et un début de structure apparaissent dans ces bibliothèques.

Malgré ces carances, certains dépositaires arrivent à faire un travail remarquable. C'est bien le cas de Saint-Amé, où dans un local d'à peine neuf mètres carrés, mais grâce, il est vrai, à un petit financement consenti par la Mairie et au fait qu'ils puissent utiliser la salle adjacente à leur bibliothèque mais plus que sommairement aménagée, font avec succès bon nombre d'animations pour les enfants des écoles :

concours de dessins, recherches sur un thème par l'intermédiaire d'un questionnaire. Ils publient également à l'intention des adultes un certain nombre d'articles dans le bulletin municipal. Outre l'apport de la B.C.P., ils n'hésitent pas à compléter leur documentation en allant, malgré la courte durée des prêts jusqu'à la bibliothèque de Remiremont. Les instituteurs amènent volontier leurs élèves à la bibliothèque pourtant fort éloignée du Centre ville.

Il faut ici que je fasse une place aux Bibliothèques pour tous. Initialives privées, mais bien implantées dans le département, elles tiennent quelquefois lieu de Bibliothèques Municipales, et sont alors logées dans des locaux communaux. C'est la raison pour laquelle et à la demande des Maires, la B.C.P. a accepté de collaborer avec elles, de façon satisfaisante. L'expérience étant il est vrai toute récente. Il faut dire que se sont à peu près les seules bibliothèques qui aient vraiment une structure. Logées dans un local spécifique, avec un coin réservé aux enfants, elles sont animées par une personne ayant une certaine formation professionnelle, sanctionnée d'ailleurs par un examen, et suffisante pour classer les livres selon la classification Dewey, même simplifiée, mettre sur pied des fichiers auteurs, et surtout titres, faire des statistiques et procéder à quelques animations, en général une ou deux expositions par an prêtées il est vrai par certains organismes compétants.

Enfin, je parlerai du projet de Saint-Léonard sur lequel on peut fonder beaucoup d'espoir. En effet, la Municipalité de cette commune a consenti à céder un local de quelque trente mètres carrés qui sera équipé, avec une partie réservée aux jeunes, grâce à l'aide du Ministère de la Culture, et si les enseignants acceptent de coopérer et d'épauler les responsables, il pourra exister là, une bonne bibliothèque relais susceptible pour ses animations de recevoir une aide de la Bibliothèque de Saint-Dié toute proche.

Il y a lieu de noter ici une autre réalisation privée que Monsieur le Maire de Plombières-les-Bains m'a signalé : c'est la bibliothèque paroissiale de cette ville qui est la seule réalisation en matière de lecture, mais pour laquelle nous n'avons aucune information.

Il est temps d'examiner la situation des villes de 3.000 à 5.000 habitants. Une seule n'a pas envoyé de réponse. Moyenmoutier, n'a aucune structure de lecture, mais pourrait bénéficier du fonds de la Bibliothèque de Senones, dont je reparlerai plus loin, qui à l'ambitieux projet d'ouvrir sa bibliothèque à tout le canton, mais un délicat problème de personnel, car malgré les importants sacrifices consentis par le Maire de cette ville, il lui est difficile d'assumer seule la lourde charge qu'est le financement d'un emploi à

plein temps qui pourrait pourtant augmenter considérablement le rayon d'action de sa bibliothèque. Parmi les seize autres communes, sept ont une Bibliothèque Municipale : Vincey, pour laquelle la Municipalité a fait construire une bibliothèque. Au Thillot et à Eloyes, elles sont installées dans des salles confortables de quelque trente mètres carrés, celle de Cornimont d'une surface de quinze mètres carrés est à mon avis bien trop petite, et par conséquent ne peut répondre aux besoins d'une ville de plus de 4.000 habitants qui a cinq ou six écoles importantes. Ces bibliothèques ont été entièrement meublées grâce à un crédit du Ministère de la Culture. Enfin, Liffol-le-Grand et Saint-Nabord se sont également dotées d'une bibliothèque.

Dans l'ensemble, ces bibliothèques commencent tout de même à être plus structurées. Des surfaces tout à fait correctes permettent un rangement sur des rayonnages. Les Municipalités consentent à leur allouer un budget. Celui-ci leur permet d'acheter un certain nombre de livres, de s'abonner à quelques périodiques. On voit aussi apparaître des fichiers auteurs et titres. Certaines utilisent la classification Dewey. Mais il faut dire que si les romans sont en général classés par ordre alphabétique d'auteurs, les documentaires le sont plutôt de manière systématique. Les responsables font quelques statistiques qui montrent que d'une part ces bibliothèques sont fréquentées par des adultes en petit nombre, entre cent

et deux cents qui lisent deux fois plus de romans que de documentaires et peu de jeunes. Il faut dire qu'elles ne peuvent donner qu'une tendance n'étant en général pas faites de manières très rigoureuses, et de façons diverses, certains comptabilisant les prêts, d'autres les volumes.

Toutes ces bibliothèques sont comme celles des communes précédemment considérées, tenues par des personnes bénévoles, qui n'ont que leur bonne volonté en guise de formation professionnelle et dont le souci primordial est de satisfaire au mieux les goûts de leur concitoyens en matière de lecture. Les heures d'ouverture sont encore bien trop restreintes, même si elles sont choisies le plus judicieusement possible. L'ouverture d'une bibliothèque entre quatre et six heures par semaine, lui permet-elle d'avoir un impact sur toutes les tranches de la population, des enfants d'âge scolaire aux personnes du 3e âge. On peut donc conclure qu'en général, dans ces communes de 3.000 à 5.000 habitants, les structures existent mais il serait bon que le nombre d'heures d'ouverture augmente et que du personnel qualifié puisse épauler et soutenir le personnel bénévole, afin que ces bibliothèques puissent pleinement jouer leur rôle. Cela va devenir un problème de plus en plus aigu, me semble-t-il, dont les collectivités locales devront prendre conscience et essayer de résoudre pour que leurs bibliothèques tiennent la place qui leurs est réservée dans la vie locale.

Deux villes se sont cependant dotées d'une bibliothèque bien implantée et bien structurée : Senones et Contrexeville. Les locaux y sont vastes et bien agencés. A Senones, six cents mètres carrés abritent la bibliothèque. Contrexeville a une surface moindre, mais la bibliothèque est installée dans un bâtiment neuf, elle est spacieuse et bien aménagée. Bénévoles et personnel qualifié travaillent ensemble, pour ouvrir tous les jours la bibliothèque et faire des animations, heures du conte et autres expositions. Leur rayonnement est important, puisque la bibliothèque de Contrexeville reçoit les enfants des villages environnants.

Il existe dans le département des Vosges douze communes ayant entre 5.000 et 10.000 habitants. Si un bon nombre d'entre elles ont fait de gros efforts pour se doter d'une bibliothèque, il reste encore beaucoup à faire. A Charmes, la Bresse, le Val-d'Ajol, des Associations ont pris le relais des Elus pour qu'un lieu soit tout de même réservé à la lecture. D'autres communes, comme Golbey, à la périphérie d'Epinal, Thaon-les-Vosges, Rambervillers ont des bibliothèques qui ont beaucoup de mal à assumer leur rôle, faute de place dans un cas, suite à une implantation trop excentrée dans l'autre, mais surtout faute de personnel. Pourtant, des projets voient le jour à Vittel, à Thaon-les-Vosges, à Rambervillers, qui laissent espérer que d'ici quelques années il y aura dans ces villes

des bibliothèques dignes de ce nom, que la B.C.P. aidera bien sur, mais qui pourront je l'espère jouer un rôle important comme pôle d'attraction dans chacune de ces trois villes.

Quand à Neufchâteau, Mirecourt, Gérardmer et Raon-l'Etape, ce sont les quatre bibliothèques les mieux structurées et implantées dans ce groupe de communes. Bien sur, l'accès de la Bibliothèque de Mirecourt et de celle de Neufchâteau n'est pas facile, mais leurs nouveaux bâtiments prévus pour l'année prochaine leur permettront de répondre d'une façon plus fonctionnelle et plus efficace à la demande de la clientèle locale. Leur surface est d'environ trois cents mètres carrés, elles sont dirigées par des Bibliothécaires municipaux, possédant un C.A.F.B., et une personne possédant l'examen de l'Association des Bibliothèques et Centres de documentation lorrains, qui donne une formation sur une année en une journée de cours par mois.

Il faut classer un peu à part la Bibliothèque de Gérardmer, qui est installée dans un bâtiment tout neuf spécialement conçu pour elle, elle comprend une petite bibliothèque pour les jeunes, à côté de la bibliothèque pour les adultes et avec des magasins à livres, c'est dire que son fonds est assez riche pour se passer de l'aide de la B.C.P. Celle-ci fournit aux autres des fonds "de longue durée" qu'elles peuvent conserver deux années, et renouveler à la demande.

Mirecourt et Neufchâteau ont il ne faut pas l'oublier un des fonds anciens importants pour lesquels un travail de restauration est en cours, et des catalogues sont également élaborés pour remplacer les anciens registres manuscrits. Quand à Gérardmer, la bibliothèque est en train de se doter d'une petite réserve, c'est dire que son budget est assez important pour acheter les quelques vieux livres intéressants qui peuvent se trouver chez les bouquinistes de la région.

En guise de conclusion, il me semble pouvoir dire que le questionnaire, tel qu'il a été conçu, a répondu en grande partie à mes espérances. Il a mis en lumière l'importance de l'effort fait dans le domaine de la lecture par les communes les plus importantes, me permettant d'espérer qu'une coopération puisse tout de suite se mettre en place pour une meilleure connaissance des désirs et des besoins des communes les plus petites. D'autre part, il m'a fait prendre conscience du manque de formation professionnelle des personnes qui acceptent de mettre un peu de leur temps au service de leurs concitoyens, et par conséquent, de l'effort d'aide technique que devra faire la B.C.P. si nous voulons que ces bibliothèques prennent la place qui doit être la leur dans la communauté villageoise.

Si l'on peut regretter que l'enquête n'ait pas porté sur la lecture en milieu scolaire, car l'école est encore bien souvent, surtout dans les petits villages, le seul lieu culturel et le dépôt scolaire y est encore bien souvent dépôt pour les adultes, mais outre que cela aurait considérablement étendu l'enquête sans apporter d'éléments nouveaux, il me semble essentiel que le seul lieu de lecture et d'activité culturelle soit la bibliothèque municipale ou ce qui en tient lieu, car si la bibliothèque scolaire est essentielle pour amener les jeunes à la lecture, il n'en reste pas moins que si l'enfant ne prend pas l'habitude très jeune d'aller chercher un livre dans le lieu qui doit normalement l'abriter, je veux dire la Bibliothèque,

il est à craindre que l'adulte ne soit incapable d'accomplir cette démarche. De plus la bibliothèque publique doit être ouverte tous les jours ou presque et à tous le monde, et devenir un lieu où peu se côtoyer toute la communauté villageoise.

Enfin, cette enquête m'a permis de connaître mieux les sept ou huit bibliothèques avec lesquelles la coopération pourra se mettre en oeuvre tout de suite. Le réseau pourra alors s'agrandir si l'aide technique est assez efficace pour que les bibliothèques qui ont déjà les bâtiments convenables puissent faire un travail plus en profondeur afin de mieux répondre aux besoins de la population locale, et enfin poursuivant notre tâche de structuration jusqu'à ce que le plus grand nombre possible de villages puisse se doter d'une bibliothèque même aux dimensions modestes afin qu'il existe un vrai réseau de bibliothèques dignes de la mission qui nous est confiée dans ce département.

ENQUETE AUPRES DE MESSIEURS LES MAIRES DES VOSGES A

PROPOS DE LA LECTURE PUBLIQUE DANS LEUR COMMUNE

- Nombre d'habitants dans votre commune :

- Quelle est la place de la lecture publique dans votre commune
 - Avez-vous une bibliothèque municipale ?
 - Avez-vous un local tenant lieu de bibliothèque ?
 - dans les locaux de la Mairie ?
 - à l'extérieur des locaux municipaux ?
 - dans une école ?
 - dans une Maison de jeunes ?
 - dans un autre lieu ?
lequel ?
 - A-t-elle été créée en accord avec une association ?
 - laquelle ?
 - dans le local de l'Association ?

- Organisation
 - Quelle est la surface de la bibliothèque ou du local qui en tient lieu ?

 - Comment les livres sont-ils rangés ?
 - dans une armoire ?
 - sur des rayonnages ?
 - dans des magasins ?

 - La Bibliothèque possède-t-elle des périodiques ?
 - combien ?
 - La bibliothèque a-t-elle un présentoir à périodiques ?
 - Y a-t-il un fichier - auteur
 - matière
 - systématique
 - par titre

 - Les livres sont-ils recouverts ?
 - Plastifiés ?
 - reliés. ?

 - Utilisez vous la classification Dewey ?

- La bibliothèque a-t-elle un endroit réservé
 - aux adolescents
 - aux enfants
- Y a-t-il des rayonnages adaptés aux enfants ?
 - des bacs à albums ?
 - un endroit pour l'heure du conte ?
 - des jeux éducatifs ?
- Faites vous des animations ?
 - Expositions ?
 - combien dans l'année ?
 - organisées par vous ?
 - Prêtées ?
 - par quel organisme ?
 - Heure du conte ?
 - Lecture à haute voix ?
 - Conférences ?
 - Projections ?
 - Autres ? lesquelles ?
- Avez-vous un fonds de disques ?
 - de cassettes ?
 - de vidéo ?

- Le personnel

- Combien de personnes s'occupent de la bibliothèque ?
 - bénévoles ?
 - Remunérées ?
 - postes municipaux
 - à plein temps ?
 - à temps partiel ?
 - à mi-temps ?
- Qualification professionnelle
 - sous bibliothécaires municipaux ? combien ?
 - examen A.B.C.D.L. ? combien ?
 - employés de bibliothèques ? combien ?
 - diplôme bibliothèque pour tous ? combien ?
 - autre ? lesquels ?

- Fonctionnement

Nombre d'heures d'ouverture ?

Le matin	Lundi
l'après-midi	mardi
le samedi	mercredi
le dimanche	jeudi
	vendredi

- Moyens financiers

- Quel est le budget consacré à l'achat

- de livre ?
- de périodiques ?
- disques ?
- cassettes ?
- aux animations ?

- Avez vous eu une aide du Ministère de la Culture ?

- pour les locaux ? à quelle date ?
- pour l'achat de livres ? à quelle date ?
- pour l'achat d'usuels ? à quelle date ?
- pour le mobilier ? à quelle date ?

- Aide de la Bibliothèque centrale de prêt

- La B.C.P. vous aide-t-elle ?

- depuis quelle date ?
- Y a t-il eu une interruption ?
- vous prête-t-elle des livres ?
 - régulièrement ?
 - prêt de longue durée ?
 - les deux ?

- La B.C.P. vous a-t-elle équipée

- en mobilier ?
- en usuels ?

- N'avez-vous plus besoin de l'aide de la B.C.P. ?

- depuis quelle date ?

- Faites vous des statistiques ?

- nombre d'inscrits

jeunes en 1982	adultes en 1982
1983	1983
1984	1984

- combien avez-vous prêté de romans

jeunes en 1982	adultes en 1982
1983	1983
1984	1984

- combien avez vous prêté de documentaires

jeunes en 1982	adultes en 1982
1983	1983
1984	1984

- Projets

- avez-vous des projets :

- de construction ?
- d'aménagement de nouveaux locaux ?
- des travaux sont-ils en cours ?
lesquels - construction ?
- aménagement ?

- Possédez-vous un fonds de livres anciens ?

- son origine ?

- du 19e siècle
- du 18e siècle
- avant

- Avez-vous un catalogue de ces livres ?

- manuscrit
- sur fiches
- en cours sur fiches

- où sont-ils entreposés ?

- sont-ils quelquefois empruntés ?

- sont-ils exclus du prêt ?

- a-t-on entrepris une action pour les conserver ?

Laquelle ?

- avec une aide du Ministère de la culture ?

- sans aide du Ministère de la culture ?

